



FORMATION EN PRÉSENTIEL

AIPR OPÉRATEUR - FORMATION + EXAMEN

Dernière mise à jour le 12/11/2024.

OBJECTIF

Obtenir l'attestation de compétences AIPR Opérateur

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier l'ensemble des risques liés aux réseaux sensibles et non sensibles
- Appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident. Appliquer la règle des 4A
- Mettre en œuvre et adapter les mesures de protection collective et individuelle applicables à la situation
- Adapter les moyens et techniques d'exécution aux zones d'incertitude de localisation des réseaux
- Analyser son environnement. Identifier les affleurants des réseaux, le marquage piquetage et les dispositifs avertisseurs.
- Identifier les différents types de réseaux : souterrains, aériens et subaquatiques
- Identifier les règles du marquage-piquetage et les moyens de maintien en état
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter son responsable

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel exécutant, chargé de conduire les engins

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Sur inscription dans un délai de 2 jours ouvrés

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel en Intra entreprise ou dans nos locaux selon les dates de notre calendrier

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

Tarif

150 € HT
par participant

Réf.

PRO-000005

Contact

0524285660
contact@cofas.fr
www.cofas.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Echanges avec les stagiaires, Exposés, Fascicule de formation, Entraînement aux QCM tout au long de la formation



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

7 heures / 1 jour(s)



PROGRAMME

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti endommagement.

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Savoir les localiser selon leurs classes
- Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire.
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier .

EN CAS D'ANOMALIE

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé

ÉVALUATION

QCM AIPR Encadrant

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de compétences AIPR

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de AIPR Opérateur - Formation + Examen